

Association Régionale des Missions Locales de Normandie

(MAJ - 02/09/2024)

1. Préambule



La SNML Cup est une compétition de eSport locale et régionale à destination des jeunes âgés de 16 à 25 ans, accompagnés ou non par les Missions Locales, organisée par l'Association Régionale des Missions Locales de Normandie (ARML), avec les Missions Locales participantes, durant la Semaine Nationale des Missions Locales (SNML) qui se tiendra du 12 au 20 septembre 2024.

2. Les Missions Locales participantes



Les Missions Locales participantes à la SNML cup sont :

- **Calvados** : les ML du Bocage au Bessin (Bayeux-Vire), de Lisieux Normandie et de Baie de Seine (Honfleur)
- **Eure** : Les ML de Louviers Val-De-Reuil Andelle (27), du Pays d'Evreux et Eure Sud, et de Ouest-Eure (Bernay-Pont-Audemer)
- **Manche** : Les ML de Saint-Lô-Carentan, du Cotentin (Cherbourg), du Sud Manche* (Avranches), du Pays de Coutances, et du bassin d'emploi granvillais
- **Orne** : Les ML de l'Aigle Mortagne, du Pays d'Alençon, du Pays d'Argentan et Vimoutiers et des Jeunes du Bocage (Flers)
- **Seine-Maritime** : Les ML de l'agglomération d'Elbeuf, du Pays de Caux -Vallée de Seine (Lillebonne), de Dieppe-Côte d'Albâtre, de l'agglomération Rouennaise, et de Caux-Seine-Austreberthe

* En attente de validation

3. Format du tournoi



Les Missions Locales participantes organisent entre le 12 et le 19 septembre 2024, selon des modalités propres qui ont été définies dans leur règlement, un tournoi eSport sur le jeu Fall guys, où s'affronteront des jeunes de leur territoire âgés de 16-25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes reconnus RQTH), accompagnés ou non.

Les jeunes mineurs auront à présenter une autorisation de leurs représentants légaux pour participer à la compétition. Celle-ci a été fournie avec ce règlement à chacune des structures participantes.

Le jeu vidéo Fall Guys développé par Mediatonic Limited et distribué sur la plateforme Epic Games pourra être installé et accessible depuis les plateformes suivantes : Ordinateur, PS4 et 5, Switch normal et Lite, Xbox séries S et X.

Fall Guys est classé PEGI 3, donc accessible à tous.

A l'issue de leur tournoi local, et au plus tard jeudi 19 septembre 2024, les Missions Locales participantes communiqueront par voie de mail au pôle communication de l'ARML Normandie, le nom de leur finaliste local-e, qui affrontera, dans le cadre d'une finale régionale, vendredi 20 septembre, à 15h, les finalistes des autres Missions Locales inscrites dans la SNML cup.

4. Déroulement de la finale régionale



La finale régionale du **vendredi 20 septembre démarrera à 15:00**, et sera constituée de 4 manches. Le lien de connexion à cette finale sur Fall Guys sera adressé par mail au plus tard le vendredi 20/09/24 matin par le pôle communication de l'ARML Normandie aux référents du tournoi dans les Missions Locales participantes.

La finale se déclinera ainsi, à partir de 15h :

- o 1 Phase d'échauffement pendant laquelle les jeunes pourront se préparer à la finale et vérifier ne pas rencontrer de soucis technique. Cela permettra également aux équipements d'être calibrés de la meilleure des façons au sein de chaque Mission Locale.

- 1 courte pause pour programmer la première manche d'environ 2 à 5 minutes aura lieu.
- La **Manche N°1** se disputera entre tous les joueurs finalistes qualifiés lors des tournois locaux. Seront qualifiés les 75% (3/4) des premiers joueurs à terminer le parcours. Le mode de jeu utilisé sera celui de la **course**.
- 1 courte pause pour programmer la 2nd manche (~5 min).
- La **Manche N°2** se disputera entre les 75 % des joueurs qualifiés à la manche N°1. Seront qualifiés 66% (2/3) des premiers joueurs à terminer le parcours. Le mode de jeu utilisé sera celui de la **course**.
- 1 courte pause pour programmer la 3ème manche (~5 min).
- La **Manche N°3** se disputera entre les 66 % des joueurs qualifié à la manche N°2. Seront qualifiés 50% (1/2) des premiers joueurs à terminer le parcours. Le mode de jeu utilisé sera celui de la **course**.
- 1 courte pause pour programmer la dernière manche (~5 min).
- La **Manche N°4** se disputera entre les 50 % des joueurs qualifiés à la manche N°3. Le mode de jeu utilisé sera celui de la **survie**. Les trois joueurs qui seront parvenus à survivre le plus longtemps seront sur le podium de la finale régionale
- L'annonce des gagnants sera prononcée par l'ARML qui précisera les modalités de remise des lots régionaux
- clôture de la compétition

5. Dotations



L'ARML Normandie, grâce à son sponsor LDLC Rouen, remettra aux finalistes régionaux les lots :

1er Prix : Un écran Fox Spirit 27" LED (d'une valeur de 234,95 €)

2ème Prix : Une paire d'écouteur gamer ASUS ROG (d'une valeur de 129,95 €)

3ème Prix : Une manette sans fils 8 Bitdo Ultimate avec Dock (d'une valeur de 99,95 €)

Et pour les **4ème, 5ème & 6ème Prix** : Un casque gamer filaire Fox Spirit (d'une valeur de 49,95 €).

Des lots de consolation pour les autres finalistes seront offerts par l'ARML.

Les lots seront remis au plus tard sous 30 jours après la finale régionale, soit le 20 octobre 2024. Les modalités de remise seront déterminées ultérieurement.

5. Le Matériel



Il sera mis à disposition des jeunes joueurs par les Missions Locales participantes, des écrans, consoles, jeux et/ou manettes, durant la phase locale, ainsi que pour la phase finale régionale.

Fall Guys est jouable sur de multiples plateformes. L'**ARML Normandie** se réserve le droit si nécessaire d'imposer un support plutôt qu'un autre aux joueurs des Missions Locales participantes. Les joueurs peuvent par ailleurs apporter leur propre matériel, sous leur responsabilité.

Il sera pris en compte les handicaps dans la mesure du possible, pour donner priorité aux personnes reconnues RQTH sur une manette si nécessaire. Le joueur ne pourra effectuer de réclamation dans le cas où il ne peut pas jouer avec son pad, manette ou clavier de « prédilection ».

6. Règles de bienséance



Toute inscription et participation vaut acceptation de tous les points du présent règlement. Chaque participant-e doit être fair-play et respectueux de son adversaire, de votre Mission Locale ainsi que de l'ARML Normandie.

La toxicité verbale (vocale) est interdite et en cas de non respect, pourra entraîner la disqualification. Cela inclut toutes les discriminations : sexuel, handicap, religion, ethnique, physique, nominative, lieu de résidence, état de santé, orientation sexuelle, identité de genre, âge, langage, origine.

L'ARML Normandie se réserve le droit de refuser la participation d'un-e joueur-euse ayant une mauvaise conduite lors de la manche d'échauffement et d'installations de la compétition finale.

Aucune substitution de joueur ne sera tolérée durant la finale. Le joueur joue sous sa propre identité.

L'ARML Normandie décline toute responsabilité en cas de vol sur les lieux même des compétitions.

En cas d'interruption involontaire d'une partie (coupure de connexion, coupure d'électricité, défaillance du clavier, perte de batterie de la manette d'un-e joueur-euse, ...) celle-ci sera à refaire entièrement. Une interruption volontaire sera assimilée à un forfait définitif et entraînera l'exclusion de la compétition.

En cas de litiges, c'est la personne responsable de la compétition dans sa Mission Locale qui départagera.

Tout-e joueur-euse qui manifestera un comportement violent ou jugé comme tel par sa **Mission Locale** ou par **L'ARML Normandie** ou qui ne respectera pas le règlement sera exclu de la SNML Cup

7. Dépôt et mise à disposition



Le règlement pourra être consulté gratuitement durant la totalité de l'événement et sera accessible depuis le site de l'ARML Normandie, via ce lien : <https://www.missionslocalesnormandie.fr/blog/semaine-nationale-des-missions-locale-snml-cup-2024/>

8. Les données à caractère personnel



Les données à caractère personnel concernant les joueurs sont traitées en vue de l'organisation de la compétition et destinées au service communication de la Mission Locale et de l'ARML Normandie. Ce traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes qui consistent à gérer les inscriptions et la participation du-la participant-e à la compétition. Pour la prise de contact avec le ou les gagnant-es, les données seront conservées pendant cinq ans à compter de la fin de la compétition. Les données devant être adressées à l'ARML Normandie sont obligatoires. À défaut de communication de ces informations, la participation ne sera pas retenue.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, telle que modifiée, et au Règlement Général sur la Protection des Données N° 2016/679 du 27 avril 2016 le-la participant-e bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des informations qui le/la concernent, ainsi qu'un droit d'opposer ou de solliciter la limitation du traitement, dans les conditions et limites prévues par la réglementation. Ces droits peuvent s'exercer en s'adressant à l'adresse indiquée au début de ce règlement, ou par courrier électronique à contact@missionslocalesnormandie.fr. En cas d'exercice du droit d'opposition avant la fin du Jeu, le participant renonce à sa participation. Le participant a le droit d'envoyer une réclamation auprès de la CNIL.

9. Droit à l'image



Par leur participation, les joueurs autorisent leur Mission Locale et l'ARML Normandie à :

- Enregistrer leur image (sous format photo ou video) lors de leur participation à la compétition de **Fall Guys** durant la totalité de la compétition.
- Synchroniser l'enregistrement de leur image avec tout son audio au choix de leur Mission Locale et de l'ARML Normandie.
- Utiliser l'enregistrement de l'image synchronisé ou non, par tout outil de montage audiovisuel, pour être diffusé sur les réseaux sociaux et également sur les sites internet de leur Mission Locale et de l'ARML Normandie, dans les publications écrites et dématérialisées et pour tout support ayant un rapport avec l'événement.

Cette autorisation est effective pour la totalité du monde et pour une durée de 2 ans après la fin de la compétition (mettre le nom de la compétition).

Lorsque le-la participant-e est agé-e de moins de 18 ans, son ou ses représentant-s légaux exerçant l'autorité parentale accordent l'autorisation à la Mission Locale et à l'ARML Normandie pour l'utilisation de son image.

10. Limites de responsabilité



Ni l'ARML, ni les Missions Locales ne pourront être tenues responsables des dysfonctionnements du réseau internet empêchant le bon déroulement de la compétition, des défaillances de matériel/console du participant·e ou de tout autre problème lié aux réseaux de communication, aux serveurs, aux fournisseurs d'accès Internet, aux équipements informatiques, aux logiciels et ou virus qui circulent sur le net.